



**Vior inc.**

Rapport de gestion  
Faits saillants trimestriels

Trois mois terminés le 30 septembre 2022

# Vior inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois mois terminés le 30 septembre 2022

Le présent rapport de gestion – faits saillants trimestriels de la Vior inc. (« Vior » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société pour les trois mois terminés le 30 septembre 2022. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société au 30 septembre 2022 préparés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi qu'avec le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 juin 2022. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations a été déposée électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada ( [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ).

Les données techniques contenues dans le rapport de gestion ont été révisées par Laurent Eustache, géologue et personne qualifiée, telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« *Règlement 43-101* »).

Abréviation	Période
T1-2022	1 juillet 2021 au 30 septembre 2021
T2-2022	1 octobre 2021 au 31 décembre 2021
T3-2022	1 janvier 2022 au 31 mars 2022
T4-2022	1 avril 2022 au 30 juin 2022
Exercice 2022	1 juillet 2021 au 30 juin 2022
T1-2023	1 juillet 2022 au 30 septembre 2022
T2-2023	1 octobre 2022 au 31 décembre 2022
T3-2023	1 janvier 2023 au 31 mars 2023
T4-2023	1 avril 2023 au 30 juin 2023
Exercice 2023	1 juillet 2022 au 30 juin 2023
Exercice 2024	1 juillet 2023 au 30 juin 2024

## 1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de biens miniers. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole VIO.

La Société est engagée dans l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières de qualité dans des régions à fort potentiel et accessibles en utilisant des techniques d'exploration avancées. Sa mission est d'identifier et de générer des projets d'exploration de qualité et de les développer seule ou en partenariat dans le but de bonifier la valeur de ses actifs. La Société détient des propriétés minières au Québec ainsi qu'au Nevada, États-Unis, par l'entremise de sa filiale détenue à 100 %, Vior Gold USA, LLC (« Vior USA »).

Il n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. Afin de déterminer si le coût des biens miniers peut être récupéré et un retour sur investissement gagné, plusieurs facteurs devront être considérés dont entre autres : capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses propriétés avant la mise en production commerciale ou disposition de propriétés avec un gain significatif. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités, le succès passé à cet égard n'étant pas garant de l'avenir.

# Vior inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois mois terminés le 30 septembre 2022

## 2. PERFORMANCE GLOBALE

### 2.1 Fonds de roulement

Vior a un fonds de roulement de 3 075 027 \$ au 30 septembre 2022 (2 420 530 \$ au 30 juin 2022) ce qui lui permettra de continuer ses activités pour au moins les douze prochains mois.

### 2.2 Placement privé

Le 22 juillet 2022, la Société a complété un placement privé totalisant 8 722 614 unités au prix de 0,13 \$ l'unité, pour un produit brut total de 1 133 940 \$. Chaque unité comprend une action et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action au prix de 0,21 \$ par action pour une période de 30 mois. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération de l'échéance telle qu'en tout temps après la période de détention minimale de quatre mois plus un jour, advenant que le cours à la fermeture des marchés des actions ordinaires sur la Bourse soit équivalent ou supérieur à 0,35 \$ pendant 10 jours de séance consécutive. La participation des parties liées totalise 271 440 \$ incluant celle de Minière Osisko inc. (« Osisko ») pour 249 990 \$.

### 2.3 Données concernant les actions en circulation

	Au 18 novembre 2022	Au 30 septembre 2022
	Nombre	Nombre
Actions ordinaires	92 469 505	91 737 363
Options d'achat d'actions (« Options »)	5 354 000	5 234 000
Bons de souscription	12 938 893	12 938 893
	<b>110 762 398</b>	<b>109 910 256</b>

Au 18 novembre 2022, les Options en circulation et exerçables sont les suivantes :

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçable	Prix de levée \$	Date d'expiration
150 000	150 000	0,135	4 janvier 2023
475 000	475 000	0,10	15 mai 2024
150 000	150 000	0,11	7 juillet 2024
1 290 000	1 290 000	0,13	25 septembre 2025
194 000	129 333	0,17	5 février 2026
120 000	120 000	0,22	14 avril 2026
325 000	250 000	0,22	19 mai 2026
150 000	150 000	0,20	24 août 2026
105 000	35 000	0,19	28 mars 2027
100 000	100 000	0,10	20 juin 2027
1 325 000	1 325 000	0,10	10 octobre 2027
120 000	40 000	0,10	11 octobre 2027
850 000	850 000	0,10	30 octobre 2027
<b>5 354 000</b>	<b>5 064 333</b>		

# Vior inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois mois terminés le 30 septembre 2022

Au 18 novembre 2022, les bons de souscription en circulation sont les suivants:

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
1 500 000	0,12	8 décembre 2022
2 200 000	0,30	22 mars 2023 – clause d'accélération 10 jours à 0,30 \$
3 800 000	0,30	30 mars 2023 – clause d'accélération 10 jours à 0,45 \$
77 586	0,29	22 décembre 2023
1 000 000	0,30	14 juin 2024
2 403 807	0,21	22 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
1 957 500	0,21	29 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
<b>12 938 893</b>		

### 2.4 Investissement stratégique dans Ridgeline

La Société a complété une succession d'investissements stratégique dans Ridgeline Minerals Corporation (« Ridgeline »). Ridgeline est une société sans lien de dépendance dont la filiale à part entière basée au Nevada détient l'option d'acquérir une participation de 100 % dans quatre projets d'exploration aurifère de type Carlin très prometteur situés dans les districts de calibre mondial de Carlin et Battle Mountain-Eureka au Nevada. Ridgeline vise à augmenter ses chances de découverte en tirant profit de son partenariat stratégique avec Envirotech Drilling LLC afin de réduire sensiblement les coûts de forage directs, s'assurant ainsi que les dollars investis en exploration sont maximisés durant les premières phases du cycle d'exploration.

La Société a investi dans Ridgeline un total de 625 850 \$ pour 3 642 500 actions (0,172 \$ coût moyen). Au 30 septembre 2022, le cours à la clôture des actions de Ridgeline est 0,205 \$ à la Bourse pour une valeur totale de 746 713 \$ (au 30 juin 2022, cours à la clôture de 0,21 \$ par action pour une valeur de 764 925 \$). Vior a enregistré une variation défavorable de la juste valeur de ses actions de 18 212 \$ pour le T1-2023 (947 050 \$ défavorable durant le T1-2022).

### 2.5 Actions cotées détenues : Prospector Metals Corp. (« Prospector »)

La Société a reçu au total 141 666 actions de Prospector évaluées à 110 750 \$ au moment de leurs dates d'émission respectives. Au 30 septembre 2022, la valeur à la Bourse est de 0,205 \$ par action pour une valeur totale de 29 041 \$ (au 30 juin 2022, cours à la clôture de 0,47 \$ par action pour une valeur de 66 583 \$). La Société a enregistré une variation défavorable de la juste valeur de ses actions de 37 542 \$ pour le T1-2023 (défavorable de 12 750 \$ au T1-2022).

# Vior inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois mois terminés le 30 septembre 2022

### 3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Les coûts d'acquisition des biens miniers et des frais d'exploration sont capitalisés à l'état de la situation financière. Voici un tableau qui présente les activités par période par propriété :

	T1-2023	T1-2022
	\$	\$
<b>Belleterre</b>		
Acquisition et maintien	630	315
Forage	3 699	18 717
Géologie	89 880	324 467
Géochimie	35 840	104 417
Rémunération à base d'actions	342	2 926
Crédits miniers	-	(155 920)
	130 391	294 922
<b>Big Island Lake</b>		
Acquisition et maintien	781	630
Recharge au partenaire	-	(630)
	781	-
<b>Foothills</b>		
Acquisition et maintien	1 469	543
Géologie	431	-
Recharge au partenaire	-	(543)
	1 900	-
<b>Lac Merlin</b>		
Rémunération à base d'actions	71	213
	71	213
<b>Ligneris</b>		
Acquisition et maintien	187	-
Forage	4 541	2 626
Géologie	227	210
Rémunération à base d'actions	95	813
Crédits miniers	-	(1 160)
	5 050	2 489
<b>Mosseau</b>		
Acquisition et maintien	1 473	-
Forage	-	648
Géologie	3 741	875
Géochimie	649	-
Rémunération à base d'actions	689	2 068
Crédits miniers	-	(643)
	6 552	2 948
<b>Skyfall</b>		
Acquisition et maintien	16 614	894
Actions émises	5 200	-
Géologie	49 488	937
Géophysique	-	-
Géochimie	16 588	32 511
Rémunération à base d'actions	508	2 501
Crédits miniers	-	(14 600)
	88 398	22 243

# Vior inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois mois terminés le 30 septembre 2022

	<b>T1-2023</b>	<b>T1-2022</b>
	\$	\$
<b>Tonya, Nevada États-Unis</b>		
Acquisition et maintien	25 816	24 100
	<b>25 816</b>	<b>24 100</b>
<b>Sommaire</b>		
Acquisition et maintien	46 970	26 482
Actions émises	5 200	-
Forage	8 240	21 991
Géologie	143 767	326 489
Géochimie	53 077	136 928
Sous total travaux d'exploration	205 084	485 408
Rémunération à base d'actions	1 705	8 521
Recharge aux partenaires	-	(1 173)
Crédits miniers	-	(172 323)
<b>Total</b>	<b>258 959</b>	<b>346 915</b>

### 3.1 Sommaire des activités

Au 30 septembre 2022, la Société détenait un portefeuille de 8 propriétés minières au Québec, qui recouvre plus de 130 207 hectares (8 propriétés totalisant 109 863 hectares au 30 juin 2022) et une propriété minière au Nevada, États-Unis, qui recouvre 501 hectares.

### 3.1 Belleterre

#### *Description de la propriété*

La propriété est située près de la ville de Belleterre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec, à 95 km au sud de la ville de Rouyn-Noranda. Elle regroupe 551 claims totalisant 30 258 hectares (302,6 km<sup>2</sup>) et formant un assemblage de propriétés d'exploration à l'échelle du district d'une longueur de 37 km. Ceci inclut une option d'acquisition de la concession de l'ancienne mine d'or à haute teneur de Belleterre qui a produit 750 000 oz d'or et 95 000 onces oz d'argent entre 1936 et 1959 (Source: Sigeom MERN). La propriété est sous-explorée depuis 60 ans et n'a jamais fait l'objet d'une consolidation aussi importante jusqu'à présent.

Historiquement, sur le projet Belleterre et dans les environs immédiats, l'or était principalement le seul élément de valeur économique à être exploré. Il est souvent associé à des sulfures ou à l'occasion sous forme natif dans les veines et fractures de quartz, ou dans un état de substitution. La plupart des veines qui ont été exploitées ou travaillées dans le secteur sont situées dans un rayon de 5 km de l'ancienne mine Belleterre. Cependant, plusieurs indices et prospects aurifères ont été trouvés dans le secteur avoisinant comme les veines Conway, Paquin, Audrey, Blondeau et le gisement Aubelle. Le gisement aurifère de Belleterre est le seul à avoir été activement exploité. À la fermeture en 1959, la production totale de la mine Belleterre était de 2,18 M de tonnes métriques à une teneur moyenne de 10,73 g/t Au et 1,37 g/t Ag avec environ 95 % du minerai extrait provenant de la Veine No. 12 (750 000 oz Au et 95 000 oz Ag. Source: rapport DV-85-08, site Internet du MERN, base de données Examine).

# Vior inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois mois terminés le 30 septembre 2022

---

### Convention d'option – Osisko – propriété Blondeau-Guillet

Le 24 août 2021, la Société a conclu une convention d'option avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») (amendé le 24 août 2022) sur leur propriété aurifère Blondeau-Guillet dans la région de Belleterre en Abitibi-Témiscamingue.

Les amendements à la convention d'option sont les suivants :

- Ajout de la définition suivante : « Prix actuel du marché » signifie le prix de clôture des actions ordinaires de Vior sur la Bourse de croissance du TSX au plus tôt de i) la date où les actions de l'Option sont émises et ii) la date d'anniversaire de l'Option.
- Modification des modalités d'émission des actions à Osisko pour une valeur totalisant 225 000 \$ conformément à l'échéancier suivant :
  - 75 000 \$ au plus tard au premier anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions ;
  - 75 000 \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions ; et
  - 75 000 \$ au plus tard au troisième anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions.Advenant que la valeur des actions émises est moins de 75 000 \$ par anniversaire, Vior devrait payer le plein montant en espèces et aucune action ne serait émise.
- La Société peut exécuter un minimum de 250 000 \$ au plus tard au deuxième anniversaire de l'a convention.

En novembre 2022, la Société a émis 625 000 actions évaluées \$75 000 \$ afin de satisfaire les termes de la convention d'option pour le premier anniversaire.

### *Travaux d'exploration*

Vior Inc. a complété son programme d'exploration estival 2022 à Belleterre, jusqu'à la mi-juillet 2022. Le travail sur le terrain a consisté en de la cartographie, de l'échantillonnage de roche et la caractérisation des zones minéralisées. Les principaux secteurs d'intérêt incluaient les claims récemment optionnés de Osisko Mining inc. et plusieurs secteurs prometteurs entourant le camp minier historique de Belleterre. Les objectifs de ce programme de terrain se sont concentrés la recherche de nouveaux indices et des structures aurifères. L'équipe a également procédé à des suivis sur les cibles géophysiques provenant du levé à haute résolution NOVATEM G2. Les résultats du programme d'exploration estival 2022 sont en cours de traitement et feront l'objet d'une publication. De plus, l'équipe technique de Vior progresse bien dans sa compilation globale des données techniques historiques sur l'ensemble du projet. Cette compilation permettra l'élaboration d'un au modèle géologique détaillé qui servira de base à la préparation du ciblage d'un important programme de forage.

Les prochaines phases d'exploration à Belleterre comprendront:

- Compilation globale des données;
- Mise à jour de la modélisation 3D;
- Préparation d'un programme de forage d'envergure de Phase III.

## **3.2 Big Island Lake et Foothills**

### *Description de la propriété*

Le 21 septembre 2022, la Société a reçu d'Illuka un avis de retrait et de terminaison de l'entente.

### 3.3 Skyfall

#### *Description de la propriété*

La propriété Skyfall est constituée de 912 claims totalisant 50 880 hectares détenus à 100 % par la Société. Elle est située à 150 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon et à 70 km au sud de Chapais. Certains claims ont été jalonnés alors que d'autres ont été acquis par entente.

Le 20 mai 2022, la Société a signé une entente avec un prospecteur afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans 24 claims près de la propriété Skyfall, en contrepartie de l'émission de 40 000 actions de la Société émises en juillet 2022 (évaluées à 5 200 \$).

Le 8 septembre 2022, la Société a signé une entente avec Osisko afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans 83 claims près de la propriété Skyfall en contrepartie de l'émission de 107 142 actions de la Société (évaluées à 17 786 \$). Certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 1 % préexistante.

#### *Travaux d'exploration*

Le projet Skyfall est situé à environ 40 km à l'est des dépôts aurifères de Windfall, détenus par Osisko Mining, et de Barry et de Gladiator détenus par Bonterra Resources, dans un secteur sous-exploré de la ceinture volcanique d'Urban-Barry. Le projet est couvert par un empilement de roches volcaniques recoupées par des failles sub-parallèles à la stratigraphie ou d'orientation nord-nord-est auxquelles la minéralisation aurifère est souvent associée dans le secteur. Le projet s'étend à l'échelle d'un district sur une longueur de plus de 37 km dans la partie est de la ceinture d'Urban-Barry, où on retrouve notamment le projet à haute teneur Windfall (6 M oz+ Au, selon le rapport technique 43-101 d'Osisko, daté du 8 mars 2021) et actuellement en phase de mise en valeur.

Sur la base des résultats préliminaires de la prospection, de la cartographie, des résultats géochimiques et de l'interprétation géophysique, la reconnaissance d'un environnement de roche hôte géologiquement favorable pour un potentiel de nickel, cobalt et PGE a été reconnu. Une nouvelle séquence majeure de 47 km de séquence mafique-ultramafique non cartographiée a été confirmée par des signatures géophysiques, géochimiques et l'observation de textures volcaniques primaires telles que des spinifex, écoulement différencié et sill ultramafique. L'identification de ce nouveau contexte géologique, est une avancée importante dans la compréhension et les stratégies d'exploration à venir à Skyfall qui pourraient conduire, en plus de son potentiel aurifère, à la mise en évidence d'un potentiel minéral plus diversifié.

Vior a récemment complété deux programmes d'exploration de terrain supplémentaires, dont plusieurs semaines en août 2022 et plusieurs semaines en octobre 2022. Le travail sur le terrain a consisté en de la cartographie, de l'échantillonnage de roche et la caractérisation des zones minéralisées. L'accent a été mis sur l'exploration dans la partie sud de la propriété, sur les claims récemment acquis d'Osisko Mining Inc., ainsi que sur les claims récemment désignés sur carte dans le parautochtone du Grenville.

## 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Durant le T1-2023, Vior a enregistré une perte nette de 198 891 \$ (1 239 980 \$ durant le T1-2022).

Les charges opérationnelles ont diminué à 215 209 \$ (276 710 \$ durant le T1-2022) et la principale explication provient d'une diminution des activités de communication et visibilité pour les actionnaires durant cette période.

La variation défavorable de 55 754 \$ (959 800 \$ durant le T1-2022) de la juste valeur des actions cotées est discutée dans les sections 2.4 et 2.5.



## **Vior inc.**

### Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois mois terminés le 30 septembre 2022

---

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 68 121 \$ (aucun durant le T1-2022) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives émises en décembre 2021.

Le 18 novembre 2022

(s) Mark Fedosiewich

Président et chef de la direction

(s) Ingrid Martin

Cheffe de la direction financière